

Dans le cadre de sa démarche Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE) mais également au regard des préoccupations actuelles en matière de climat et d'énergie et de la volonté d'améliorer l'efficacité énergétique des usages consommateurs afin notamment de se conformer aux exigences du décret tertiaire, l'Institut du Cancer Avignon-Provence (ICAP) a décidé de s'appuyer sur une organisation basée sur la Norme ISO 50001 pour gérer sa maîtrise énergétique.

Le Système de Management de l'Énergie (SME) mis en place s'applique sur l'ensemble des activités de l'ICAP et sur l'ensemble des sources d'énergie : électricité, gaz et fioul.

Cette démarche de mise en place d'un SME est pilotée par notre Comité de Pilotage RSE et renforcée par la mise en place, dans l'accord d'intéressement de l'ICAP d'un critère lié à la consommation énergétique.

L'ICAP s'engage à suivre et maintenir les principes suivants :

1. **Optimiser nos consommations de 20% d'ici fin 2025**, par rapport à l'année 2019 de référence, en privilégiant les économies d'énergie sur les Usages Énergétiques Significatifs (UES) par :

- l'identification, la mesure, le pilotage des consommations énergétiques,
- l'amélioration des éclairages et le remplacement des sources énergivores,
- la mise en place d'un pilotage des consignes de fonctionnement adapté,
- la sensibilisation des acteurs aux éco-gestes,
- l'assurance d'une maintenance préventive adaptée et réactive,
- l'achat de nouveaux équipements en ajoutant le critère d'efficacité énergétique.

Cet objectif de 20% d'ici 2025 constitue le premier pallier pour atteindre l'objectif de réduction de notre consommation énergétique de 40% d'ici 2030.

2. **Maîtriser et réduire nos factures d'électricité et de gaz** par :

- l'optimisation de nos contrats de fourniture d'énergie,
- l'étude des opportunités de production photovoltaïque en autoconsommation.

3. **Respecter les exigences** légales, contractuelles et internes notamment les obligations liées au décret tertiaire.

4. **Surveiller en continu** la performance énergétique de nos processus, par le biais d'indicateurs (IPE) sur les usages énergétiques significatifs, en passant par :

- La mise en place de sous-compteurs sur les principaux consommateurs.
- La consolidation de notre outil de suivi énergétique.

5. **Communiquer** à l'ensemble du personnel les effets de cette démarche (indicateurs, investissements en cours et à venir, ...) et les objectifs fixés et les résultats.

6. **Sensibiliser** l'ensemble du personnel et les prestataires aux bonnes pratiques d'économies d'énergie par le biais de réunions d'information ou tout autre action et supports.

7. **Mettre à disposition les informations et ressources** pour garantir l'application du Système de Management de l'Énergie et l'atteinte de nos objectifs de performance énergétique.

8. **Améliorer en continu** la performance énergétique par la mise en place et le suivi du SMEn-ISO 50001.

Le référent Energie ISO 50001 est Christophe SAUREL. Il est membre du COPIL Responsabilité Sociétale et Environnementale et du groupe de travail Infrastructures Responsables. Le COPIL RSE bénéficie de l'expérience du référentiel ISO 9001 pour déployer cette démarche d'amélioration continue de la manière la plus pertinente.

Nous comptons sur l'adhésion de l'ensemble des acteurs de notre structure pour atteindre les objectifs de cette démarche à travers l'utilisation rationnelle de l'éclairage, du chauffage, de la climatisation et des flux d'air tout en conservant le confort nécessaire pour nos patients et notre activité.

Avignon, le 16.06.2022

M. R. SICARD
Président du Conseil d'Administration



Dr N. POUREL
Directeur Médical



M. P. SAPEY
Directeur général administratif

